



DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE

DATE : 14 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de SAINT GENIEZ O MERLE se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Lionel JEAN, Maire.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 17h30 et procède à l'appel des membres du Conseil Municipal.

PRESENTS : LIONEL JEAN – MARIE FRANCE JURBERT - ANDRE VONTRAT - CHRISTINE AIGUEPERSE - NATHALIE GUBERT - MAXIME BOYER.

EXCUSE(S) ABSENT(S) : SARAH CHAUZEIX

A l'unanimité, Nathalie GUBERT est désignée secrétaire de séance par le Conseil Municipal.

1/ Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 10 février 2025
Approuvé à l'unanimité.

2/ Approbation à l'unanimité du compte-rendu du conseil municipal du 1^{er} avril 2025
Approuvé à l'unanimité.

3/ Point sur la trésorerie de la commune au 14 avril 2025 : elle s'élève à 195 133,42 euros.

4/ Budget principal 2025

Section Fonctionnement : dépenses et recettes équilibrées à hauteur de 478 287,38 euros

Section Investissement : dépenses et recettes équilibrées à hauteur de 337 000,36 euros

Approuvé à l'unanimité.

5/ Budget Assainissement village de Rouzeyrol 2025

Section Fonctionnement : dépenses et recettes équilibrées à hauteur de 10 361,95 euros

Section Investissement : dépenses et recettes équilibrées à hauteur de 23 900 euros

Approuvé à l'unanimité.

6/ Vote des taxes

Comme les années précédentes, Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taxes en 2025 (foncier bâti et non bâti).

Approuvé à l'unanimité.

7/ Subventions 2025

2500 euros de subventions seront destinés à diverses associations.

8/ Défense incendie : pose d'un poteau le long du tracé de la future canalisation d'eau entre le Péage et Jarrigoux

Dans le cadre du programme de défense incendie mis en œuvre sur la commune, un poteau de défense incendie sera installé à Prentegarde pour un montant de 10 480 euros.

Une subvention sera demandée auprès du Département à hauteur de 40% du montant Hors Taxe.

Approuvé à l'unanimité.

9/ Vente Bessone - terrains à Agadirs de 2HA56A50CA - Droit de préemption de la commune

Monsieur le Maire a reçu un courrier adressé par un notaire l'informant de la vente d'un terrain situé à Agadirs (derrière Chassagne) qui longe un chemin rural et l'informant également de la possibilité, pour la commune, de faire valoir son droit de préemption sur ce terrain.

Après en avoir échangé, Monsieur le Maire propose de faire valoir le droit de préemption de la commune sur ce terrain.

Approuvé à l'unanimité.

10/ Création d'un emploi saisonnier

Monsieur le Maire propose de créer un emploi saisonnier pour la période du 1^{er} mai au 30 septembre 2025 à hauteur de 35h/semaine en précisant qu'il s'agira d'un recrutement à la semaine en fonction des besoins de la commune.

Approuvé à l'unanimité.

Levée de séance à 21h30.

Le Maire
Lionel JEAN

secrétaire de séance
Nathalie GUBERT

Maxime BOYER

Marie France JURBERT-MORLE

Sarah CHAUZEIX
ABSENTE EXCUSEE

André VONTRAT

Christine AIGUEPERSE